

Paris, le 16 juillet 2012

## **Vivendi**

- **Attribution gratuite d'actions**
- **Succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés**

Le Directoire de Vivendi a décidé d'attribuer 50 actions gratuites aux salariés de l'ensemble de ses filiales françaises : SFR et ses filiales, Groupe Canal+ et ses filiales, VME-Zaoza, Digitick, Wengo, Universal Music France et ses filiales. Cette mesure, conclue avec les partenaires sociaux, vise 16 000 salariés.

Par ailleurs, près de 10 000 salariés de Vivendi, en France et dans les principaux pays où le Groupe exerce ses activités, ont participé à l'augmentation de capital qui leur est réservée chaque année. Un nombre record de 12,3 millions d'actions nouvelles Vivendi a été souscrit dans ce cadre pour un montant total de 126,9 millions d'euros, ce qui représente 0,95 % du capital.

Le pourcentage du capital détenu par les salariés est aujourd'hui proche de 3,4 %, ce qui en fait le 4<sup>ème</sup> actionnaire du Groupe.

La mobilisation des salariés du Groupe est une preuve de la confiance qu'ils témoignent à leur entreprise et à ses perspectives de croissance dans un contexte économique difficile.

### **A propos de Vivendi**

*Vivendi réunit le numéro un mondial des jeux vidéo (Activision Blizzard), le numéro un mondial de la musique (Universal Music Group), le numéro un français des télécoms alternatifs (SFR), le numéro un marocain des télécoms (Maroc Telecom), le numéro un des opérateurs haut débit alternatifs au Brésil (GVT) et le numéro un français de la télévision payante (Groupe Canal+).*

*En 2011, Vivendi a réalisé un chiffre d'affaires de 28,8 milliards d'euros et un résultat net ajusté de 2,95 milliards d'euros. Le groupe compte plus de 58 300 collaborateurs.*

[www.vivendi.com](http://www.vivendi.com)